

MANITOBA

Ombuds Nouvelles

Bulletin de l'Ombudsman, et de l'accès et la protection de la vie privée



CÉLÉBREZ VOTRE DROIT À L'INFORMATION, MAINTENANT !

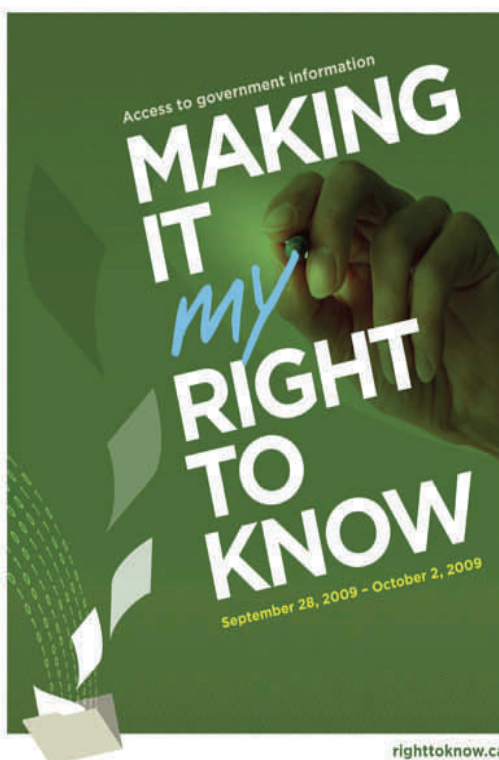
La Semaine du Droit à l'information 2009 est soulignée partout au Canada, du 28 septembre au 2 octobre. Prenez le temps de reconnaître votre droit à l'accès à l'information conservée par les organismes du secteur public du Manitoba. Ce droit n'est pas assuré partout dans le monde.

En tête des célébrations du Manitoba nous retrouvons la conférencière **Janet Keeping**, présidente de la *Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership*, de Calgary qui parlera de la lutte à la corruption : la primauté du droit et le « Droit à l'information » – d'un point de vue international (en anglais) (le mardi 29 septembre, 15 h 45 à 16 h 30, Université de Winnipeg, salle Eckhardt-Gramatte, **entrée libre, aucune inscription nécessaire**).

Les acquis scolaires de M^{me} Keeping comprennent une maîtrise en philosophie et un baccalauréat en droit. Elle a été la première directrice administrative du *Civil Liberties Research Centre* de l'Alberta et a aussi travaillé à titre de directrice des programmes russes et adjointe à la recherche à l'Institut canadien du droit des ressources.

Explorez, avec M^{me} Keeping, le Droit à l'information du point de vue des droits de la personne.

Après l'assemblée générale



annuelle de l'Association des consommateurs du Canada (Manitoba), l'Ombudsman, **Irene Hamilton**, parlera du « Droit à l'information et l'Ombudsman du Manitoba » (le mercredi 30 septembre, de 19 à 20 h, dans la salle à manger du Palais législatif, **entrée libre, aucune inscription nécessaire**). Découvrez le rôle et l'expérience de l'organisme de surveillance des droits du particulier de voir et d'obtenir copie des dossiers gardés par les organismes du secteur public du Manitoba.

Pour de plus amples informations sur le Droit à l'information :

- voir notre page « événements à venir » à l'arrière de ce bulletin
- visiter notre site Web, <http://www.ombudsman.mb.ca> (Page d'accueil de la Division d'accès et de protection de la vie privée, puis cliquer sur « Droit de savoir », sur la gauche)
- visiter le portail Web national, <http://www.righttoknow.ca>

Dans ce numéro :

Célébrez votre Droit à l'information, maintenant !	1
NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DES CONDITIONS ET DES INITIATIVES SUR LES DOSSIERS DE SANTÉ ÉLECTRONIQUES	2
Sur la route	2
LA JOURNÉE D'INFORMATION DES PRAIRIES SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX EST DE RETOUR	3
Changements des structures	3
Textes imprimés	3
Événements à venir	4





NOTIONS ÉLÉMENTAIRES DES CONDITIONS ET DES INITIATIVES SUR LES DOSSIERS DE SANTÉ ÉLECTRONIQUES

Vous avez probablement entendu parler de l'**infrastructure des dossiers de santé électroniques interexploitables (DSEi)** qui est actuellement construite au Manitoba (voir notre Rapport annuel 2008, page 81 ; www.ombudsman.mb.ca/pdf/2008_annual_report_fr.pdf)

De nombreuses personnes pensent qu'un système électronique complet qui communique entre les régions, les services et les fournisseurs du Manitoba, et à travers le Canada, existe déjà. Ce n'est pas le cas, quoique les composants et l'architecture nécessaires soient en évolution.

Le plan est de pouvoir produire un **dossier de santé électronique (DES)** pour chaque malade, à un moment donné. Un DES est un recueil, sous forme numérique, des renseignements médicaux d'une personne unique, auquel on accède généralement par le biais d'un ordinateur relié par réseau à un serveur à distance ou plus, où les données sont stockées.

Les informations qui pourraient être rassemblées de différents dépositaires par les utilisateurs autorisés



comprendraient des données démographiques et administratives non cliniques, ainsi que des données composantes telles que le traitement actuel ou antérieur, les ordonnances et les immunisations actuelles, et les imageries diagnostiques comme les radiographies et les tomodensitogrammes.

Votre médecin garde peut-être vos renseignements médicaux personnels dans un **dossier de santé électronique (DSE)**. Lorsque le DES sera lié au DSEi, seuls certains éléments des données seront

transférés au DSEi. L'étendue du contrôle du particulier sur ce transfert (ou d'autres transferts de renseignements médicaux personnels au DSEi) est maintenant étudiée par le Programme de cybersanté du Manitoba — le programme qui planifie, conçoit et met en œuvre le DSEi (www.manitoba-ehealth.ca/index_fr.html).

Vous avez peut-être entendu parler de la capacité des malades à garder leurs propres renseignements médicaux en ligne. Un **dossier de santé personnel (DSP)** n'est toujours, en grande partie, qu'une vision. Toutefois, divers services à cet égard seront offerts par le secteur privé (voir la résolution des commissaires à la vie privée du Canada, le 10 septembre 2009 www.ombudsman.mb.ca/whatsnewfr.htm).

Tenez-vous au courant de la terminologie et des diverses initiatives en cours. Soyez curieux et posez des questions. L'élaboration et l'évolution des nouvelles technologies en gestion des renseignements médicaux personnels jouent un rôle qui vous concerne directement.

SUR LA ROUTE

En 2008, notre bureau a reçu une plainte de nombreux organismes communautaires portant sur l'équité et l'efficacité du Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Entre mai et septembre 2009, les enquêteurs de la Division de l'Ombudsman ont parcouru la province de Morden à Thompson, et de Steinbach à Swan River, visitant tous les bureaux des Services à la famille et Logement qui exécutent le programme. Les enquêteurs ont interviewé plusieurs employés à chaque endroit. À ce jour, plus de 120 entrevues ont été réalisées. Nous souhaitons remercier tous les employés qui nous ont accueillis dans leurs bureaux, et qui



nous ont parlé franchement du programme et du travail qu'ils exécutent. Nous ferons rapport, sous peu, de nos conclusions et de nos recommandations inhérentes à cette révision générale.

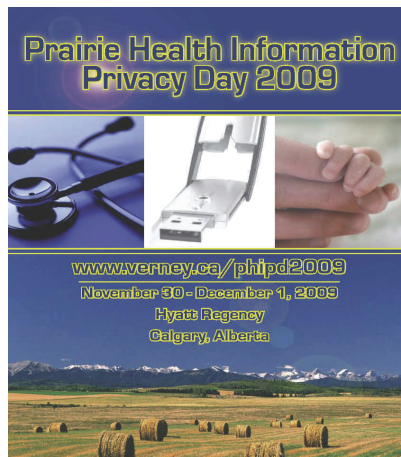
À la fin d'août 2009, les enquêteurs de la Division de l'Ombudsman ont visité les établissements correctionnels à Dauphin et The Pas, et les cellules de détention provisoire de la GRC à Thompson, dans le cadre de nos efforts périodiques de surveillance des conditions de détention des personnes confinées dans ces établissements. Les enquêteurs ont rencontré le personnel des Services correctionnels afin de discuter toute question d'actualité. À The Pas, les enquêteurs ont aussi rencontré des représentants des Services des shérifs du Manitoba.



LA JOURNÉE D'INFORMATION DES PRAIRIES SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX EST DE RETOUR

La Journée d'information des Prairies sur la protection des renseignements médicaux et les ateliers afférents sont de retour pour une troisième année, cette fois à Calgary, du 30 novembre au 1^{er} décembre 2009. Cet événement est organisé et coprésidé par l'Ombudsman du Manitoba et les Bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Cet événement annuel cible la protection des renseignements médicaux personnels. Cette année, plusieurs sessions seront offertes sur



les dossiers de santé électroniques, qui révolutionnent le secteur.

L'ordre du jour est en préparation et nous remercions les participants des années précédentes de leurs suggestions de sujets, résultant de notre sondage au cours de l'été. Nous attendons plusieurs Manitobains parmi les experts qui feront des exposés. Pour plus de renseignements, y compris les détails d'inscription, vous rendre au site <http://www.verney.ca/philpd2009/>.

CHANGEMENTS DES STRUCTURES

En 2007, après avoir complété notre examen des organismes de protection de la jeunesse, un poste a été créé au sein de la Division de l'Ombudsman pour encadrer tous les aspects des grandes enquêtes systémiques. Depuis ce temps, nous avons complété les examens systémiques des méthodes générales d'autorisation et d'application du ministère de la Gestion des ressources hydriques, et nous étudions présentement le Programme d'aide à l'emploi et au revenu. Le résultat de toutes les études systémiques devrait être une amélioration administrative, soit par l'augmentation de l'équité, de l'obligation de rendre compte, et d'assurer la transparence, soit par une efficacité accrue dans la gestion des programmes publics. Afin de pousser plus loin notre capacité à promouvoir ce type de changement positif dans le secteur public, nous avons récemment créé un poste similaire dont les attributions seront les enquêtes et les

vérifications systémiques dans notre Division de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée. Le titulaire de ce poste aura la responsabilité de développer et de mettre en œuvre un programme de tenue d'enquêtes et de vérifications systémiques, afin de surveiller et d'assurer la conformité à la LAIPVP et de la LRMP.

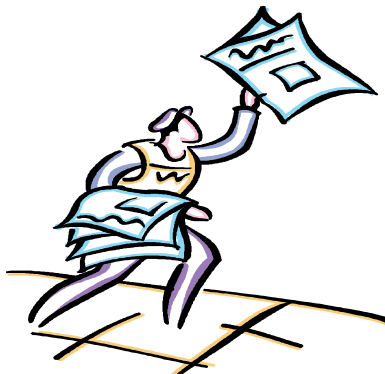
La réponse aux plaintes des particuliers demeure le centre des fonctions de base dans les deux divisions de notre bureau. Un poste d'agent des communications, de l'éducation et de la formation a récemment été créé, afin d'assurer que nous passons bien le message sur le travail que nous accomplissons, ainsi que sa valeur pour les personnes qui pourraient tirer avantage de mieux connaître nos services.



TEXTES IMPRIMÉS

La série de brochures *Les droits des jeunes*, publiées conjointement par l'Ombudsman du Manitoba, le Bureau du protecteur des enfants et la Commission des droits de la personne, demeure une de nos séries d'informations les plus populaires. En 2009, six brochures de la série ont été mises à jour, y compris *Les droits de la personne*, *Au travail*, *L'adoption*, *Affaires de familles*, *Négligence et violence* et *Les jeunes pris en charge*. Les deux dernières — *La justice pénale* et *Toi et l'école* — sont actuellement à la révision. Les huit brochures sont disponibles en PDF, sur notre site Web, à l'adresse :

<http://www.ombudsman.mb.ca/rightsofyouth.htm>. Au sujet des droits des jeunes, le 20^e anniversaire de la Convention des Nations Unies relative aux droits des enfants est le 20



novembre 2009. Gardez l'œil ouvert pour plus de détails sur cet événement dans notre prochain bulletin.

En juin 2009, notre Division de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée a aussi émis un Avis de pratique, *Faire des observations écrites efficaces lors de réponses à des plaintes portant sur un refus d'accès en vertu de la LAIPVP*, afin d'aider les organismes publics à répondre à l'Ombudsman lors d'une plainte relative à un refus d'accès.

L'Avis de pratique est disponible en PDF sur notre site Web : <http://www.ombudsman.mb.ca/resources.htm>

**Bureau de Winnipeg**

500, av. Portage, bur. 750
Winnipeg (Manitoba) R3C 3X1
Téléphone : 204-982-9130
Télécopie : 204-942-7803
Sans frais au Manitoba : 1-800-665-0531

Bureau de Brandon

1011, av. Rosser, bur. 202
Brandon (Manitoba) R7A 0L5
Téléphone : 204-571-5151
Télécopie : 204-571-5157
Sans frais au Manitoba : 1-888-543-8230

SITE WEB : www.ombudsman.mb.ca

ÉVÈNEMENTS À VENIR

28 septembre 2009 – Session pour les étudiants en journalisme de *Red River College*, « FOI 101 », Red River College, Campus Princess, 9 h – 10 h.

29 septembre 2009 – Atelier de Droit à l'information pour les journalistes qui travaillent au Manitoba et les étudiants en journalisme de Red River, « Right to Know Workshop », Red River College, Campus Princess, salle P107, 8 h – 9 h 30.

29 septembre 2009 – Présentation sur le Droit à l'information du public, Janet Keeping, présidente de *Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership*, de Calgary, « *The Struggle against Corruption: The Rule of Law and 'Right to Know' – an international perspective* », à l'Université de Winnipeg, salle Eckhardt-Gramatte, 15 h 45 - 16 h 30.

- entrée libre ; aucune inscription nécessaire

30 septembre 2009 – Présentation sur le Droit à l'information du public, Irene Hamilton, Ombudsman du Manitoba, « Your Right to Know and the Ombudsman », à la salle à manger du Palais législatif du Manitoba, 19 h - 20 h. Cet évènement à 19 h suit l'assemblée générale annuelle de l'Association des consommateurs du Canada (Manitoba).

- entrée libre ; aucune inscription nécessaire (*souper optionnel* : à 17 h 45, 15 \$, R.S.V.P. pour le souper avant le 25 sept., par téléphone 452-2572)

30 novembre 2009 – Journée d'information des Prairies sur la protection des renseignements médicaux, présentée conjointement par l'Ombudsman du Manitoba et les Bureaux des commissaires à l'information et à la protection de la vie privée de l'Alberta et de la Saskatchewan, au Hyatt Regency, Calgary (Alberta). *En anglais*

- pour les agents et les coordonnateurs d'accès à l'information et de la protection de la vie privée, tous les professionnels de la santé et les organismes de santé, le personnel des gouvernements provinciaux et municipaux, des divisions scolaires, et des universités

- Pour de plus amples renseignements et pour inscription aux évènements des Prairies sur la protection des renseignements médicaux : <http://www.verney.ca/phipd2009>

1^{er} décembre 2009 - Ateliers afférents à la Journée des Prairies sur la protection des renseignements médicaux, au Hyatt Regency, Calgary (Alberta)

Si vous voulez vous abonner à Manitoba OmbudsNouvelles ou retirer votre nom de notre liste de distribution, envoyer votre adresse électronique à Ideandrade@ombudsman.mb.ca

Ombudsman du Manitoba : Divisions de l'Ombudsman et de l'accès à l'information et la protection de la vie